

novembre  
2011

**'A U B E**  
SYNDICALE

UD AUBE  
*la*  
cgt

Le lien  
avec  
les syndiqués

### Vos sites

[www.udcgt10.fr](http://www.udcgt10.fr)  
[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
[www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)  
[www.indecosa.cgt.fr](http://www.indecosa.cgt.fr)  
[www.ancavtt.asso.fr](http://www.ancavtt.asso.fr)

### Vos contacts

#### ► UD Aube :

7, rue Desguerros  
Tél. : 03 25 73 38 47  
Fax : 03 25 73 84 27  
E-mail :  
[udcgt10aube@orange.fr](mailto:udcgt10aube@orange.fr)

#### Secrétariat :

Les lundis, mardis  
et jeudis :  
de 9 h 30 à 17 h  
Le mercredi :  
de 9 h 30 à 12 h  
Le vendredi :  
de 9 h 30 à 16 h

#### ► UL Troyes :

Tél. : 03 25 73 49 40  
Permanence :  
mercredi : 10 h à 12 h  
et 14 h à 16 h  
Permanence conseil  
du salarié :  
jeudi : 14 h/17 h

#### ► UL Romilly :

Rue de la Boule-d'Or  
Tél. 03 25 24 75 82  
Fax : 03 25 24 88 10  
Port. : 06 64 52 96 83  
E-mail :  
[ul.cgt.romilly@wanadoo.fr](mailto:ul.cgt.romilly@wanadoo.fr)

#### ► UL Brienne :

25 Rue Maréchal Valée  
Tél. 06 63 19 90 97

#### ► UL Bar/Seine :

Rue du Palais de justice

#### ► UL Bar/Aube :

9 Rue du collège

#### ► USR :

Tél. : 03 25 73 66 23  
Secrétariat lundi :  
de 14 h à 16 h 30  
E-mail :  
[usrct.aube@orange.fr](mailto:usrct.aube@orange.fr)

## Les retraités ont décidé d'agir

### Ils ont manifesté le Jeudi 06 octobre 2011,

Près de 200 personnes ont manifesté dans les rues de Troyes.  
Elles dénoncent la « paupérisation des retraités »



Lecture du communiqué final devant la préfecture par l'USR-CGT



Journée d'action du 11 octobre 2011

## 600 manifestants contre le plan d'austérité.

A l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, Unsa, FSU et Solidaires (plus SEN et Unef).  
Environ 600 manifestants, syndiqués ou non, ont répondu présents.  
A midi devant la bourse du travail, avant de manifester dans les rues de Troyes.

**Leur mot d'ordre :**

**“Non au plan anti-déficits du gouvernement”,  
“Non à l'austérité !”.**

pour plus d'informations

## Consultez...



# ADMR POUR UN SERVICE AUBOIS RÉNOVÉ,

## Analyses. Réflexions. Pistes de travail. Propositions.

Le document que nous avons élaboré pendant l'été a pour ambition de factueliser nos propositions et revendications en matière d'aide à domicile en milieu rural. Ceci à partir des besoins pour l'Aube, et de ce qu'ont exprimé les salariées de l'ADMR pendant le mouvement social. Le document complet est en téléchargement sur notre site internet. <http://www.udcgt10.fr/>

### PREAMBULE

L'Aide à Domicile intervient dans un contexte où l'aspiration au maintien à domicile des personnes âgées est largement affirmée, et où l'explosion démographique des plus de 60 ans se confirme d'année en année ; Tout cela avec pour corollaire une croissance des besoins telle que cela appelle à une réflexion poussée et renouvelée sur l'outil nécessaire pour porter des réponses fiables et pérennes à cette situation. Une situation qui met en lumière des problématiques qui doivent être analysées, maîtrisées et prises en compte dans la reconstruction nécessaire d'une ADMR Aube renouvelée.

Ces problématiques sont les suivantes : Financement de l'aide à domicile – tarifications...Gouvernance du réseau. Gestion administrative. Situation salariale des personnels. Statut de l'aide à domicile et de ses composantes : Associations, bénévoles

Laisser mourir le secteur « aide à domicile » n'a pas seulement des conséquences économiques et sociales graves, c'est aussi le choix d'une société égoïste. Aujourd'hui, chacun doit prendre ses responsabilités. Nous entendons à la CGT, prendre et assumer les nôtres.

### La démographie « retraités et personnes âgées dans l'Aube

Source Insee 2008

Population totale Auboise : 301 327 habitants

Parmi eux : 70 333 retraités soit 23,34 % du total de la population auboise

### Les retraités par sexe et par tranches d'âge

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
60 à 74 ans	20143 66.57%	22153 55.27%	42296 60.13%
75 à 89 ans	9549 31.56%	15981 39.87%	25530 36.29%
90 ans et plus	564 1.86%	1943 4.84%	2507 3.56%
Total	30256	40077	70333

On note que la tranche d'âge 60-74 ans représente plus de 60 %

### Une population « retraités et personnes âgées » majoritairement présente en milieu rural.

44 724 retraités et personnes âgées (soit 63.58 %) sont localisés dans 26 cantons dits ruraux et 25 609 (soit 36.42%) le sont sur les sept cantons dits de Troyes.

Cette tendance « rurale » se retrouve aussi dans les tranches d'âge :

**Pour les 60-74 ans**, (soit 64.47% du total aubois), égal 2 7271 retraités

**Pour les 75-89 ans**, (soit 62.55% du total aubois) égal 1 5970 retraités

**Pour les 90 ans et plus**, (59.15 % du total aubois) égal 1 483 retraités

**On peut ainsi observer :** Quelle que soit la tranche d'âge les pourcentages en milieu rural sont au dessus de la moyenne départementale.

Que c'est plus significatif encore pour les tranches 75 à 89 ans et 90 ans et plus.

Tranches d'âge	Ensemble Aube du total des retraités	Les 26 cantons dits ruraux
60 A 74 ans	60.13%	64.47%
75 A 89 ans	36.29 %	62.55%
90 ans et plus	3.56%	59.15%

**Face à la dépendance**, 90 % des sondés préféreraient un maintien à domicile pour eux-mêmes et à 86 % pour leurs proches, sachant que 27% d'entre eux comptent une personne âgée dépendante dans leur foyer ou leur entourage familial.

Pour répondre à la perte d'autonomie des personnes âgées, les Français à 87 % plébiscitent des solutions permettant le maintien à domicile, parmi lesquelles une aide à domicile professionnelle (enquête Institut CSA de novembre 2010.)

### L'ADMR de l'Aube, ce sont :

- 32 associations locales d'aide à domicile.
- 2 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- 1 association dédiée à la famille (TISF : techniciennes de l'intervention sociale et familiale).
- 20 salariés administratifs à la fédération départementale.
- 531 000 heures d'intervention en 2010.
- 750 salariés dans les associations locales.
- 420 bénévoles associatifs.
- Près de 4000 foyers bénéficiaires.
- 85 % de l'activité dédiée à l'« aide à domicile ».



### LE SERVICE « AIDE A DOMICILE » DE L'ADMR AUBE EN 2009.

517 322 heures effectuées au domicile des personnes âgées par 780 aides à domicile. 3 485 personnes bénéficiaires dont 70 % de femmes et 30 % d'hommes. Sur ces 3 485 bénéficiaires : 10 % ont moins de 59 ans. 8 % dont entre 60 et 69 ans. 24 % ont entre 70 et 74 ans. 58 % ont plus de 80 ans.

On peut ainsi dire que 82 % des bénéficiaires ont plus de 70 ans.

Références : dossier AG ADMR Exercice 2009 (AG tenue en octobre 2010)

### NATURE ET IMPORTANCE DU FINANCEMENT DES HEURES EFFECTUEES AU DOMICILE DES PERSONNES AGEES

La plus grande partie est financée par le conseil général sur les 517 322 heures, 354 922 soit 68.61% ont pour financeur principal le Conseil Général (APA – PCH-AIDE SOCIALE)

Ci-dessous un extrait de la préface de la brochure APA 2011 éditée par le conseil général, préface signée par M. Adnot :

L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)

« Pour aider les personnes âgées à faire face à la perte d'autonomie »

En vieillissant, il devient parfois difficile d'accomplir seul, les gestes essentiels de la vie quotidienne. Certaines personnes âgées, par exemple, ont besoin d'aide, pour se lever, se déplacer, se laver, s'habiller, se nourrir...C'est précisément pour leur permettre de faire face à cette perte d'autonomie que l'APA a été créée. L'APA est une prestation d'aide sociale accordée, financée et gérée par le Conseil Général.

Philippe ADNOT Président du conseil général de l'Aube

### On pourrait rétorquer :

**« D'accord sur ces bonnes paroles, il faut maintenant aller au bout des actes en s'en donnant les moyens ! »**

**L'APA est une prestation en nature : elle sert à financer des emplois, des services et certaines dépenses spécifiques.**

**Par exemple : à domicile l'APA doit être utilisée pour rémunérer des services d'aides agréés.**

# D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

## L'aide à domicile dans l'Aube : un service d'utilité sociale à sauvegarder !

### L'analyse de la CGT

Comme nous venons de le décrire, l'aide aux personnes âgées, handicapées, fragilisées, concerne une part de plus en plus importante de la population du pays. Les besoins sont donc grandissants au constat de l'allongement de la durée de la vie.

Pour nous à la CGT, la vie des hommes vaut mieux, et doit passer avant les profits ! Nous estimons que la prise en charge, l'aide aux plus âgés d'entre nous, comme d'ailleurs aux familles et aux personnes en situation de handicap, ne sont pas des fardeaux, mais doivent au contraire relever de missions de service public, utiles à l'ensemble de la société.

Cependant, c'est une inquiétude pour nous, car la société capitaliste dans laquelle nous vivons n'a que faire de ces populations non productives... à moins qu'elles ne puissent payer, en particulier pour ce qui nous intéresse ici, les « services à la Personne ».

Des entreprises à but lucratif ont flairé déjà depuis longtemps le « filon ». Depuis l'auto entrepreneur qui tente d'en tirer un revenu, jusqu'aux grands groupes capitalistes qui y voient la source de profits juteux, l'aide à domicile peut devenir une marchandise et en tout cas représenter pour ces derniers un immense « marché ».

L'ADMR de l'Aube, comme de très nombreuses structures d'aide à domicile en France, est en danger d'explosion, de liquidation, car les financements publics ne sont plus à la hauteur des besoins, et ceci depuis plusieurs années. D'où la tentation de livrer ces services aux appétits lucratifs !

Pour nous à la CGT, c'est une politique nuisible qui conduira inévitablement à dégrader la qualité du service rendu aux bénéficiaires d'une part, et les conditions de travail des salariées d'autre part. Nous la combattons, et nous disons que d'autres solutions sont possibles.

### Un service public d'utilité sociale...

Mais les besoins les plus importants pour la population vieillissante, à domicile, dans le milieu rural comme en ville, concernent les besoins vitaux, essentiels ou prescrits, à savoir par exemple une toilette le matin, un ménage hebdomadaire, un soin infirmier, etc. Et ceci de la naissance à la fin de vie.

### On peut citer d'autres exemples des actions des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :

-Actions pour sortir de leur isolement les familles et les personnes (rupture sociale, perte d'autonomie, handicap...) -Lieux de médiation parents/enfants -Aide dans le cas de grossesses pathologiques, multiples... -Aide aux bénéficiaires sortant d'hospitalisation (principalement à cause du raccourcissement des séjours à l'hôpital) -Prévention (nutrition, aménagement du domicile pour éviter les risques d'accident...) -Action dans le cadre de la protection à l'enfance -Aide aux aidants- Accompagnement de personnes présentant un handicap...

Il s'agit aussi de lutter contre la solitude, qui est devenue une préoccupation majeure pour les « anciens », à tel point qu'elle est devenue Grande Cause Nationale 2011. Or les associations, les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) n'ont pas attendu 2011 pour sortir les personnes, les familles de leur isolement.

Ainsi, l'aide et le soin à domicile sont des interventions d'utilité sociale, d'intérêt collectif, et tout simplement humaines. Il n'y a donc aucune raison de faire entrer le marché et la concurrence dans ce secteur, car il s'agit d'un service public d'intérêt général, qui représente sous certains aspects un véritable enjeu de société.

L'ADMR de l'Aube : un outil utile à la population

A l'ADMR de l'Aube, les personnels sont compétents et connaissent sur le bout des doigts les besoins des usagers, et le travail à effectuer. Par leur proximité, les salariées ont une fine connaissance du territoire.

Bien qu'intervenant individuellement, elles savent travailler en équipe, elles se soutiennent entre elles, c'est un atout majeur pour la continuité du service.

## PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS

### Quelques repères incontournables pour nous la CGT :

- Prise en charge selon les besoins spécifiques de la personne et de son environnement
- Garantir l'accès équitable sur l'ensemble du territoire, tout en tenant compte des spécificités de chacun (perte d'autonomie, isolement, situation familiale, géographique)
- Prise en compte du travail d'équipe pour et autour de la personne
- Respect des obligations sociales des structures à l'égard de leur personnel
- Garantir l'accès et la qualité des prestations pour les usagers
- Faire reconnaître les structures comme pièces maîtresses en matière de politique de prévention.
- Développement des évaluations internes des activités (loi 2002-2).

### Sur le financement :

- Réhabiliter les mesures fiscales qui existaient, jusqu'à un retour à une trésorerie consolidée.
- Pour répondre à une situation d'urgence, déblocage d'un fonds de solidarité. Il faut d'abord que l'Etat, qui fait tant de belles déclarations sur la prise en charge de la dépendance, débloque immédiatement un fonds d'intervention et de soutien pour la période 2011-2013, afin de remettre à plat les trésoreries déficitaires et ainsi sauvegarder les emplois d'aide à domicile.
- Réforme de la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile c'est absolument nécessaire et urgent.
- Déclenchement d'une réforme de fond qui permette une autonomie stable sur le long terme, prenant en compte 4 principes fondamentaux :
  - l'universalité et la convergence des prestations
  - l'accès équitable à l'aide sur tout le territoire
  - la reconnaissance des efforts continus de qualification et de professionnalisation des intervenants,
  - la prise en compte des conventions collectives dans la définition des enveloppes budgétaires.

**Sur les effectifs :** - Au regard des difficultés des salariées à assumer correctement leur charge de travail, aucun licenciement ne peut, ne doit avoir lieu. Il y va de la qualité de service et des conditions de travail. De plus, il doit être envisagé une augmentation des effectifs puisque les besoins sociétaux sont grandissants.

**Sur les salaires :** - Le premier trajet entre le domicile et la première visite doit être compté en temps de travail, et les kilomètres doivent être pris en charge ; - Les salaires devraient être indexés sur le coût de la vie, sur l'inflation. Les payes sont en effet trop maigres, en particulier du fait des contrats à temps partiel non choisis.

**Sur les formations :** Puisque l'ADMR est composée de plusieurs métiers qualifiés, il faut reconnaître ces qualifications. En premier lieu par le salaire, puis par des formations pour la gestion du personnel.

**Sur la gouvernance :** La gouvernance de l'ADMR est un enjeu sensible pour son avenir. Il est peut-être important de conserver le réseau de bénévoles, dans le même temps force est de constater que nombre des 33 associations ont du mal à avoir une vie avec la tenue d'AG régulières. La Fédération doit avoir une réelle fonction « fédérative » des structures de base, et non être simplement un relais de l'Union nationale ADMR, dont le rôle reste bien obscur... Nous le précisons les salariés de l'ADMR devraient logiquement être agents du CG. C'est par défaut qu'ils sont employés par l'ADMR à but non lucratif.

**Sur les moyens aux IRP :** Il faut donc octroyer des moyens supplémentaires aux représentants du personnel, au regard des évidentes spécificités de cette fédération.

**Dans ce chantier de rénovation de l'Aide à domicile, l'avis des salariées doit absolument être pris en compte !**

# Les mouvements sociaux dans l'Aube



## Liberté, solidarité. Tous avec Guillaume.

C'était ce que l'on pouvait lire sur le Tee-shirt réalisé pour l'occasion : Guillaume est reconnu coupable par le tribunal de dégradations suite à la manifestation du 28 octobre 2010.

Comme nous n'avons cessé de l'affirmer depuis le début de son injuste mise en accusation, Guillaume n'est pas responsable des faits qui lui sont reprochés.

Il aurait fallu chercher les coupables du côté du gouvernement qui s'est entêté à aller au bout d'une réforme des retraites, que ne voulaient pas les 3/4 des français (es).

Le syndicat mines et énergies CGT de l'Aube et l'Union Départementale continueront à dénoncer cette sentence qui n'a finalement qu'un but : **Criminaliser l'action syndicale**



## Dans notre n° de décembre

Résultats des élections du 20 octobre  
**La CGT en hausse**  
dans la Fonction Publique !

## Dans votre entreprise, il y a besoin d'un syndicat

Un syndicat qui soit capable à la fois :

- De **constester**
- De **mobiliser les salariés**
- De **proposer et construire**
- De **négoier**
- De **consulter et décider** avec les **salariés**

Prenez votre place dans le syndicat,  
créez le syndicat dans votre  
établissement.

**Cégétez-vous !**



2012  
**Papeterie**

[www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)

La **nvo** vous propose sa nouvelle gamme d'agendas pratiques et utiles avec répertoire.

EN VENTE sur [www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)




**la cgt**

**MACIF - CGT  
LE PROGRÈS SOCIAL  
POUR TRAIT D'UNION**

Notre engagement : faciliter l'action militante et améliorer les conditions sociales

La Macif s'engage à vos côtés dans votre vie syndicale pour défendre tous les militants, assurer votre syndicat, votre comité d'entreprise et gérer votre trésorerie.

La Macif vous apporte des solutions collectives performantes et sur mesure dans les domaines de la prévoyance, de la santé, de l'épargne salariale et des retraites.

Vous souhaitez en savoir plus ?  
Macif - Direction des Partenariats - 79 CB 7 Niort cedex 9  
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)